

Un mot maintenant de la vente du bœuf et de l'embargo qui vient de frapper nos expéditions aux Etats-Unis. Tout récemment je visitais la république voisine, et jamais, durant les quatre jours que j'y ai passés, je n'ai vu du bœuf au menu des restaurants. Pourtant l'honorable député de Lethbridge et le ministre croisaient le fer, cet après-midi, sur la situation réelle du bœuf. Le ministre et son ministère, après avoir constaté l'impossibilité de vendre ici tout notre bœuf, auraient certainement pu s'arranger dans les vingt-quatre heures pour écouler notre surplus aux Etats-Unis.

Les cultivateurs de l'Ontario ont organisé dans toute la province des ralliements considérables, ils ont adressé au Gouvernement des résolutions demandant la levée de cette restriction particulière afin de pouvoir vendre leur bœuf de boucherie à la population des Etats-Unis qui en avait alors besoin. On n'a cependant pris aucune mesure. Lorsque les gens conduisaient leurs troupeaux au marché, on leur disait de les ramener chez eux. Rien ne saurait justifier un pareil état de choses. Il aurait fallu saisir toutes les occasions d'écouler les produits destinés à la vente et la population canadienne est capable d'accroître sa production au besoin.

Le ministre de l'Agriculture ne pouvait, dit-il, prévoir la tournure des événements, et tout dépendait de l'offre et de la demande. C'est là, monsieur le président, une vieille rengaine qui a fait son temps. D'abord la population a droit à toute la nourriture dont elle a besoin et nos cultivateurs sont prêts à répondre aux exigences de la consommation. Pour être en mesure de se procurer les autres articles dont ils ont besoin pour mener à bien leur exploitation, les cultivateurs cependant doivent être autorisés à vendre à d'autres pays l'excédent de leurs produits. Plusieurs fois déjà, les membres de notre groupe ont exposé leurs vues en la matière. Le Gouvernement a toujours prétendu cependant que, si nous ne réussissons pas à exporter l'excédent de nos produits à l'étranger, la population canadienne sera réduite à la famine, faute d'argent. Après la guerre, il faudra jouer cartes sur table et donner à la population du Canada l'assurance qu'elle ne connaîtra plus la faim, puisque nous pouvons produire tous les aliments dont nous avons besoin et avoir encore un surplus à exporter aux autres nations. Voilà le premier point qui s'impose. Nous devons en second lieu, être disposés à échanger nos surplus avec les autres nations. Ces discussions sur les questions économiques qui ont lieu de temps à autre et où l'on prétend que tout régime économique doit reposer sur l'or ou

sur d'autres bases fictives seront oiseuses après la guerre. On a clairement donné à entendre à M. Wilson ce à quoi il faut s'attendre, quand il a causé avec l'un de ces messieurs. Il a dit: "Nous achèterons tout le bacon, le fromage et le blé que vous voudrez nous vendre, à condition que vous achetiez une quantité semblable de marchandises anglaises en retour." Il faut reconnaître que l'échange des marchandises est la base de tout commerce. Je le répète, il nous faut commencer par produire pour satisfaire les besoins de nos gens. En second lieu, il faut exporter nos surplus en échange de marchandises dont nous avons besoin. Si le ministre peut nous assurer ces deux choses, ce comité et les Canadiens ne le blâmeront aucunement des autres difficultés qui pourront surgir.

M. BURTON: Il est bien évident d'après les observations du ministre de l'Agriculture que ses idées sur la coopération ne correspondent pas à celles que certains d'entre eux s'en font. Je suis bien convaincu que nous les cultivateurs et toutes nos associations agricoles sommes bien disposés à apporter aux abattoirs toute la coopération dont le ministre parle dans les circonstances, mais nous regrettons qu'il n'ait pas donné de directives en vue d'obliger les abattoirs à coopérer alors qu'ils réalisaient des bénéfices sans précédent tandis que les cultivateurs ne recevaient presque rien pour leurs produits.

L'hon. M. GARDINER: Quand cela se passait-il?

M. BURTON: Si nous remontons jusqu'à cette période, nous constatons que le ministre de l'Agriculture était alors premier ministre de la Saskatchewan.

L'hon. M. GARDINER: Non, en 1932 j'étais chef de l'opposition. Votre parti était alors au pouvoir en Saskatchewan.

M. BURTON: On nous parle de coopération en ce moment quand les cultivateurs sont déjà surchargés de travail et n'ont que peu de raison de coopérer. Cependant, quand il est question de coopération pour assurer aux cultivateurs une part des biens qu'ils produisent, trop souvent la coopération fait défaut. Quoi qu'il en soit, j'ai autre chose à dire.

L'honorable représentant de Vegreville pourrait peut-être croire que je suis en train de faire un discours préélectoral parce qu'en réalité j'ai pris la parole pour marquer au ministre de l'Agriculture toute ma satisfaction des renseignements qu'il nous a fournis au cours de l'étude de ce crédit. Il nous a fourni des renseignements bien plus clairs que